



Enquête de victimisation en Bosnie-Herzégovine 2001

Rapport de recherche

Réalisé pour Team Consult SA dans le cadre
de son mandat auprès de la Direction du
développement et de la coopération suisse

Jelena Keller, Patrice Villettaz
& Martin Killias

28 Mai 2002

Institut de police scientifique et de criminologie
UNIL-BCH CH-1015 LAUSANNE ☎ ++41 (0)21 692 46 00 Fax (0)21 692 46 05

Préface	1
1. Introduction	2
2. Méthodologie	3
2.1 L'échantillon	
2.2 Le sondage par CATI	
2.3 Définitions des infractions retenues	
3. Expérience de victimisation	8
3.1 Remarques liminaires	
3.2 Taux et types de victimisation	
3.3 Localisation des délits relevés	
3.4 La victimisation en Bosnie-Herzégovine en comparaison avec d'autres pays	
4. Qui sont les victimes ?	16
4.1 Relation entre le sexe, l'âge et le risque de victimisation au cours des 5 dernières années	
5. Gravité des délits relevés	19
5.1 Délits contre les biens	
5.2 Délits contre les personnes	
5.3 Victimisation d'ordre sexuel	
5.4 Age et sexe des auteurs d'agression	
6. Corruption	23
7. Relation entre police et public	23
7.1 Reportabilité des victimisations à la police	
7.2 Image de la police	
7.3 Satisfaction des victimes par rapport au travail de la police	
8. Sentiment d'insécurité et peur du crime	32
8.1 Sentiment d'insécurité	
8.2 Crainte d'une victimisation	
8.3 Réduction des armes à feu	
9. Conclusions	37
Bibliographie	38

Préface

Au début de l'année 2001, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) de l'Université de Lausanne a été mandaté par la société Team Consult SA, elle-même engagée en tant que consultant auprès de la Direction du développement et de la coopération (DDC), pour préparer un questionnaire de victimisation en Bosnie Herzégovine et pour en superviser la réalisation.

Ce rapport de recherche se base sur les données recueillies durant les mois d'octobre et de novembre 2001 par la société PRISM Research, basée à Sarajevo, qui a mené ce travail de collecte auprès d'un échantillon représentatif de 1950 personnes âgées de 16 ans et plus. Nos remerciements vont donc à tout le staff, permanent et temporaire, de PRISM Research.

Cette étude a été financée entièrement par la société Team Consult SA dans le cadre de son mandat auprès de la DDC dans le projet de réformes policières en Bosnie-Herzégovine. Les propos et interprétations sont de l'entière responsabilité de l'IPSC et ne représentent pas nécessairement les positions de la DDC et de Team Consult SA. A ce stade, ce rapport est confidentiel et destiné à l'usage interne des Ministères et des Académies de Banja Luka et de Sarajevo.

1. Introduction

Les sondages de victimisation ont été utilisés, à partir des années 80, dans des buts multiples : mettre à jour le niveau réel des infractions en dépassant le seul outil des statistiques policières, permettre une compréhension meilleure des relations entre les citoyens et la police, établir le niveau du sentiment d'insécurité, etc. L'utilité de tels sondages a été très tôt comprise tant par les milieux scientifiques que par les autorités politiques en charge des questions de criminalité et de police. Les enquêtes internationales de victimisation se sont alors multipliées, impliquant toujours plus de pays : aux 14 pays industrialisés du sondage international de 1989 se sont ajoutés, en 1992-1994, 19 pays en développement ou en transition. Ces derniers représentaient, dans l'étude de 1996-1997, la majorité des pays sondés, dont, dans les Balkans, la Croatie, la Macédoine, la Serbie et la Slovénie. Pour des raisons évidentes tenant au conflit dans la région, la Bosnie-Herzégovine n'avait pas pu participer à cette dernière enquête. Le sondage qui suit vient pallier ce manque et apporte aux autorités une base scientifique d'aide au changement dans le domaine, large et complexe, de la sécurité intérieure.

Le recours à un questionnaire standardisé, dont certaines questions sont cependant adaptées aux réalités locales, offre de surcroît une possibilité inédite de comparaison dans des pays similaires.

Le présent sondage s'inscrit dans le cadre de la réforme des académies de police de Bosnie-Herzégovine qui vise les objectifs de la démocratisation, l'adoption des standards de police européens et internationaux et d'un service orienté vers les préoccupations des citoyens.

Le sondage d'opinion, dans cette perspective, offre un outil interactif permettant à la police d'identifier, à partir des réponses des citoyens, ses forces et ses faiblesses et de mesurer la qualité de ses services. Le sondage peut alors servir de repères et d'un instrument de controlling pour élaborer des nouveaux programmes de formation destinés à combler les lacunes observées. Au-delà de la formation, le sondage pourra servir à mettre en place de nouvelles prestations, en améliorer d'autres et, finalement, cet instrument permet un contrôle de la qualité dans une approche orientée-client et service.

2. Méthodologie du sondage de victimisation en Bosnie-Herzégovine

2.1 L'échantillon

L'institut de sondage Prism Research de Sarajevo a été mandaté afin d'entreprendre un sondage de 1950 entretiens répartis comme suit : 1500 entretiens avec les groupes majoritaires de la Bosnie-Herzégovine et 450 entretiens avec les groupes ethniques minoritaires habitant en Bosnie-Herzégovine.

Plus particulièrement, il a été prévu d'obtenir 1'300 entretiens dans la Fédération et 650 en Republika Srpska.

À la fin de l'enquête, l'institut de sondage Prism Research nous a fourni une base de données contenant au total 2'193 entretiens répartis comme suit :

- 1'431 entretiens dans la Fédération
- 724 entretiens en Republika Srpska
- 38 entretiens avec des personnes qui ne savaient pas ou ne voulaient pas dire où elles se trouvaient.

L'échantillon des ménages interrogés a été constitué de façon aléatoire, il devrait de ce fait être considéré comme représentatif de la population générale du pays. La participation différentielle de différentes couches de la population fait cependant que la proportion de femmes était probablement trop élevée (57 %). D'autre part, le nombre de refus (et d'appels interrompus) a été relativement important (2'274 + 651, soit 57 %) par rapport à la somme des interviews terminées (2'197, ou 43 %) et des refus. Il n'était malheureusement pas possible de déterminer le nombre de personnes inatteignables (quoique 3'307 numéros téléphoniques restaient «à rappeler suite à un Rendez-vous fixé» à la fin de l'enquête). Cela signifie que l'échantillon s'éloigne manifestement d'une sélection aléatoire de la population-cible. Dans ces conditions, il serait normalement indiqué de pondérer les résultats, ce qui ne résout pas tous les problèmes, mais corrige les biais les plus facilement repérables. Malheureusement, les données pondérées ne nous ont été communiquées qu'avec la livraison du rapport méthodologique. Nous avons contrôlé l'incidence de ce problème et constaté que les divergences sont minimales. Pour cette raison et dans le souci de respecter les échéances fixées, le présent document se fonde sur des données non encore pondérées. Il va sans dire qu'une version publiée contiendra les données pondérées.

A l'intérieur du ménage, il a également été procédé à une sélection aléatoire de la personne à interroger. Cette sélection a été effectuée sur la base de référence de la date du dernier anniversaire (sélection sur la base du dernier anniversaire). En effet, la personne qui doit répondre aux questions du sondage n'est pas forcément la personne qui répond la première au coup de téléphone, mais plutôt la personne âgée de 16 ans ou plus qui dans son ménage a fêté son anniversaire en dernier lieu.

À ce niveau nos analyses montrent un certain biais dans le choix aléatoire de la personne à interroger à l'intérieur du ménage, dans la mesure où environ 80% des personnes qui prennent en premier le téléphone ont elles-mêmes eu leur anniversaire en dernier. Ce chiffre nous paraît trop élevé par rapport à la réalité du quotidien et révèle que la sélection de la personne à interroger à l'intérieur du ménage n'a pas été effectuée de façon aléatoire. Ainsi dans l'échantillon il y a vraisemblablement une surreprésentation des personnes les plus facilement atteignables pour les enquêteurs, à savoir des personnes qui sortent plus rarement de leur domicile et qui donc sont moins exposées au risque de subir une victimisation. Ce problème s'est probablement produit à cause du logiciel d'interview qui a mis toutes les personnes sélectionnées mais momentanément absentes «en Rendez-vous» (soit à rappeler d'ici quelques jours), alors que le quota pour la région en question a peut-être été atteint entre-temps vu la rapidité avec laquelle l'enquête a été réalisée.

La question décisive est finalement de connaître les incidences de tous ces problèmes sur les résultats. D'un côté, les recherches méthodologiques précédentes ont montré que les victimes se trouvent plus nombreuses parmi les personnes inatteignables pour les enquêteurs. D'autre part, les victimes refusent significativement moins les interviews que les non-victimes¹. On peut donc supposer que les deux biais tendent à se compenser mutuellement. Ainsi, l'incidence d'un taux de réponse optimal (dans les conditions de la pratique) de 70% ou d'un taux bien plus médiocre de 30% n'est probablement pas trop dramatique en ce qui concerne les résultats². Dans l'un comme dans l'autre cas de figure, un sondage de victimisation donnera donc des résultats raisonnablement valides pour la majorité des citoyens conventionnels³. Beaucoup plus important est le fait que l'enquêteur lui-même n'ait aucune influence sur le choix de la personne à interroger, consigne respectée en l'occurrence, mais

¹ Killias M., 2001, p. 68.

² Par contre une augmentation du taux de réponses de 70 % à 90 % risque de changer dramatiquement les résultats, ceci parce qu'une telle extension est susceptible de frapper surtout des personnes vivant en marge de la société et, partant, particulièrement exposées à toutes sortes de risques (Killias M., 2001, p. 69). De même, on peut supposer qu'un sondage ne comprenant que le 10 % de l'échantillon originel sera focalisé sur des personnes particulièrement motivées et donc atypiques.

³ Killias M., 2001, p. 69.

rarement avec des méthodes d'interview personnelles⁴. De ce fait, les résultats obtenus et présentés dans ce rapport peuvent être considérés comme fiables et valides.

2.2 Le sondage par CATI (Computer-Assisted Telephone Interview)

Les entretiens ont été réalisés par la méthode CATI, c'est-à-dire par sondage téléphonique informatisé.

Le sondage téléphonique informatisé répond fort bien aux besoins particuliers d'un sondage de victimisation, dont le questionnaire possède une structure très complexe. Il permet notamment un filtrage automatique des questions ainsi que l'apparition sur l'écran de la prochaine question pertinente que l'enquêteur doit poser, ce qui réduit considérablement les erreurs de codage et augmente donc la fiabilité des résultats.

Un autre mérite du sondage téléphonique informatisé réside dans le fait qu'il se déroule dans un espace réduit. Cela rend donc parfaitement possible au chercheur d'être présent sur les lieux pour superviser le déroulement de l'enquête et pour veiller au respect de la méthodologie, et cela notamment afin d'augmenter au maximum la validité et la fiabilité des données récoltées. Dans cette perspective, pour l'enquête de victimisation en Bosnie-Herzégovine, Mme Jelena Keller (collaboratrice scientifique à l'IPSC) était présente dans le laboratoire CATI où l'enquête a été menée. Son rôle sur le terrain a été décisif dans la mesure où, outre à avoir formé les enquêteurs à ce type particulier de sondage, elle a suivi de près le déroulement des interviews en veillant au respect de la méthodologie d'enquête. Par sa présence sur les lieux elle a pu également encadrer les enquêteurs tout au long de l'enquête et les assister lors des cas plus problématiques.

Dans le cadre de l'enquête proprement dite les questions ont été posées dans l'ordre suivant :

- Après la prise de contact et les explications sur le but de la recherche, l'enquêteur commençait à lire au répondant la définition des délits en lui posant à chaque fois la question s'il a été victime du dit délit au cours des 5 dernières années.
- Si tel était le cas, entre 6 et 42 questions étaient alors posées sur les détails du délit signalé et notamment sur le lieu et l'année où il s'était produit. Ce procédé avec deux périodes de référence – d'abord 5 ans, puis l'année précise à l'intérieur de ce laps de

⁴ D'autres sondages dans les pays en transition ont souvent utilisé des méthodes d'échantillonnage qui laissent une large marge de manœuvre à l'enquêteur (Zvekić U., 1998, p. 22).

temps – permet d'obtenir des taux annuels (pour la dernière année) sensiblement plus précis qu'une question directe concernant «les 12 derniers mois»⁵.

- Chaque série de questions sur les détails était précédée de quelques questions de confirmation insistant sur les éléments constitutifs de l'infraction. On s'assurait ainsi que l'interrogé avait bien été victime du délit qu'il avait signalé.

- Venaient ensuite des questions sur les attitudes face au crime, l'image de la police, le mode de vie et les caractéristiques socio-démographiques du répondant.

2.3 Définitions des infractions retenues

Vol de voiture	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa voiture volée ?
Vol dans une voiture	Avez-vous, vous ou un membre de votre ménage, été victime, au cours des 5 dernières années, d'un vol d'autoradio, d'une pièce de la voiture, telle qu'un rétroviseur ou une roue, ou d'autres choses qui avaient été laissées dans la voiture ?
Vandalisme (voiture)	Sans parler ici de vols, certaines parties des voitures appartenant à votre ménage ont-elles été volontairement endommagées (vandalisme) au cours des 5 dernières années ?
Vol de motorcycle	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu son motorcycle ou son vélomoteur volé ?
Vol de bicyclette	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa bicyclette volée ?
Cambriolage	Au cours des 5 dernières années, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation, votre résidence secondaire, votre garage, votre grenier ou votre cave par effraction sans autorisation pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose ?
Cambriolage (tentative)	Avez-vous eu des preuves, au cours des 5 dernières années, que quelqu'un a essayé de pénétrer dans votre habitation par

⁵ Killias M., 2001, p. 72.

- effraction ? Par exemple, dommages aux serrures, portes, fenêtres, ou griffes autour des serrures ?
- Brigandage Au cours des 5 dernières années, vous a-t-on volé ou a-t-on essayé de vous voler quelque chose en utilisant la violence ou la menace ?
- Vol de biens personnels A côté des vols comprenant la violence, il y a beaucoup d'autres types de vols de biens personnels, tels que les actes de pickpocket ou les vols de porte-monnaie, portefeuille, vêtement, bijoux, équipement de sport, etc. Cela peut arriver au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 dernières années, avez-vous personnellement été victime d'un tel vol ?
- Victimisation sexuelle Parfois, certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive, pour des raisons sexuelles. Ceci peut arriver dans son habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport en commun, dans un cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, quelqu'un a-t-il agi ainsi avec vous (=femme) ?
- Violence/ menace Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, avez-vous été, au cours des 5 dernières années, physiquement attaqué ou menacé par quelqu'un qui vous a vraiment fait peur, que ce soit à la maison ou ailleurs, tel que dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport public, sur la plage ou au travail ?
- Corruption Depuis quelque temps, on parle de problèmes de corruption parmi les membres des autorités ou les fonctionnaires. Pendant ces cinq dernières années, est-ce qu'un fonctionnaire, par exemple un douanier, un officier de police ou un inspecteur, vous a demandé de payer un pot-de-vin pour ses services, que ce soit en BIH ou à l'étranger ?
- Délit racial En 2000 ou cette année, vous a-t-on déjà tenu des propos insultants, par exemple à propos de votre origine, de votre couleur de peau ou de votre accent ?

La traduction dans la langue locale du questionnaire de victimisation a été effectuée au sein même de l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie par Mme Silvija Hasani, sous la supervision de Mme Jelena Keller, dans le but de garantir que la traduction des définitions des infractions relevées soit parfaitement identique à la version standardisée des questions de l'International Crime Victimization Survey (ICVS), sondage de victimisation qui est entrepris régulièrement dans une soixantaine de pays, et cela afin de permettre une certaine comparabilité internationale des résultats .

3. Expérience de victimisation

Afin d'estimer la victimisation globale et le type de victimisation expérimentée par le public et les ménages, l'étude s'est intéressée aux délits contre les personnes et les biens, ainsi qu'à la corruption de l'administration publique. Les périodes considérées pour calculer la prévalence de victimisation sont la dernière année, soit l'an 2000, et les cinq dernières années, soit la période 1996-2000.

3.1 *Remarques liminaires*

L'indicateur principal caractérisant le taux de victimisation – ou taux de prévalence de la victimisation - que nous avons retenu est défini par le pourcentage de personnes ou de ménages interrogés victimisés en 2000 - soit la dernière année. En effet, le taux de victimisation sur cinq ans est nécessairement moins précis, vu les problèmes d'oubli et d'autres imprécisions. On constate en effet, en Bosnie-Herzégovine comme partout ailleurs, que les taux pour cinq ans sont normalement inférieurs au quintuple des taux annuels, sauf pour les délits particulièrement graves qui, tel le cambriolage et le vol de voitures, laissent des marques plus profondes dans la mémoire (Tableau 1). Les taux annuels sont cependant plus faibles, ce qui augmente les marges d'incertitude. Au Tableau 2, nous indiquerons dès lors également les taux sur 5 ans, étant donné qu'ils sont plus stables et que les problèmes de l'oubli ne semblent pas être influencés par la géographie, ce qui se confirme à la lecture du dit tableau.

Tableau 1 : Prévalence de la victimisation en 2000 et durant les 5 dernières années (1996-2000) en BIH
(Taux en % de répondants)

	Année 2000 (période A)	Années 1996 – 2000 (période B)	Rapport B / A
Propriétaires uniquement			
Vol de voiture	0.6%	2.6%	4.3
Vol dans voiture	2.8%	9.8%	3.5
Vandalisme sur voiture	4.3%	9.3%	2.2
Vol de moto	0.0%	1.0%	-
Vol de vélo	2.0%	6.4%	3.2
Tous les interrogés			
Cambriolage	1.3%	6.0%	4.6
Tentative de cambriolage	1.0%	3.0%	3.0
Brigandage	0.4%	1.4%	3.5
Vol de biens personnels	2.0%	5.7%	2.8
Violences / menaces	1.8%	5.5%	3.1
Délits d'ordre racial	3.5%	-	-
Corruption	1.0%	2.4%	2.4
Femmes uniquement			
Délit d'ordre sexuel	0.9%	1.7%	1.9
Victimisation globale	13.7%	29.4%	2.1

3.2 Taux et types de victimisation

Parmi la population de Bosnie-Herzégovine âgée de 16 ans et plus, le taux de victimisation globale pour les douze délits considérés par l'étude est de 13.7% et 29.4% respectivement pour 2000 et pour les cinq dernières années (Tableau 1).

En terme de criminalité, la population est le plus souvent confrontée à des délits contre les biens. En effet, parmi les délits subis au cours des cinq dernières années, les délits contre les biens se classent aux cinq premières places par ordre de prévalence. Les violences et menaces - délit contre les personnes - se rangent au sixième rang, ce qui est également le cas dans les autres pays qui ont participé à ce genre d'enquête.

Parmi les délits relevés pour l'année 2000, 4.3% des ménages possédant une voiture ont subis les méfaits de vandales sur leurs voitures et 3.5% des personnes interrogées ont expérimenté des délits d'ordre racial (Tableau 1).

Concernant les autres délits relevés par l'enquête de victimisation, moins de 3% des répondants - ménages ou personnes interrogées selon les délits relevés - ont été victimes des actes de délinquance suivants. Seuls 2.9% des ménages possédant une voiture ont subi un vol dans leur voiture, 2% des interrogés un vol de biens personnels ou un vol de vélo. Moins de 2% des interrogés ont subi des violences et menaces (1.8%) et seuls 1.3% des ménages ont été victimes d'un cambriolage. Pour les délits relevés restants, la prévalence de victimisation en 2000 est inférieure à 1% des personnes interrogées, il s'agit dans l'ordre de la corruption de l'administration publique (1%), de tentative de cambriolage (0.9%), de délits d'ordre sexuel (0.9% des femmes interrogées), de vol de voiture (0.6% des ménages possédant une voiture) et d'acte de brigandage (0.4%) (Tableau 1).

3.3 Localisation des délits relevés

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes également intéressés à la répartition géographique de la victimisation et avons constaté une légère « sur-victimisation » des habitants vivant dans la Fédération en comparaison à ceux vivant en Republika Srpska (Tableau 2).

Tableau 2 : Prévalence de la victimisation en 2000 et durant les 5 dernières années (1996-2000) en Bosnie-Herzégovine
(Taux en % de répondants)

	Année 2000			Années 1996-2000		
	Fédération (N=1431)	Republika Srpska (N=724)	BIH (N=2193)	Fédération (N=1431)	Republika Srpska (N=724)	BIH (N=2193)
Propriétaires uniquement						
Vol de voiture	0.7	0.4	0.6	2.8	2.5	2.6
Vol dans voiture	3.3	2.0	2.8	11.2	7.2	9.8
Vandalisme sur voiture	4.7	3.6	4.3	10.7	6.8	9.3
Vol de moto	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	1.0
Vol de vélo	1.8	2.3	2.0	6.8	5.7	6.4
Tous les interrogés						
Cambriolage	1.5	1.1	1.3	6.7	4.7	6.0
Tentative de cambriolage	1.3	0.4	1.0	3.6	2.1	3.0
Brigandage	0.6	0.1	0.4	1.7	0.8	1.4
Vol de biens personnels	2.2	1.5	2.0	6.3	4.8	5.7
Violences / menaces	1.9	1.7	1.8	5.9	4.6	5.5
Délits d'ordre racial	3.6	3.0	3.5	-	-	-
Corruption	0.9	1.2	1.0	2.1	3.0	2.4
Femmes uniquement						
Délit d'ordre sexuel	1.0	0.5	0.9	2.0	1.3	1.7
Victimisation globale	14.6	12.0	13.7	31.7	25.3	29.4

En allant un peu plus loin dans nos analyses, nous avons relevé qu'en majorité les victimisations sont plus souvent localisées une fois de plus en milieu urbain qu'en milieu rural, à l'exception toutefois du brigandage et des violences et menaces (Tableau 3). Cependant, en Republika Srpska nous pouvons constater une victimisation légèrement plus importante (mais statistiquement non significative) en milieu rural concernant les vols de voiture, les délits d'ordre racial et la corruption.

Tableau 3 : Prévalence de la victimisation durant l'année 2000 en Bosnie-Herzégovine selon le milieu de vie des personnes interrogées
(Taux en % de répondants)

	Fédération		Republika Srpska		BIH	
	Milieu urbain (N=918)	Milieu rural (N=486)	Milieu urbain (N=454)	Milieu rural (N=260)	Milieu urbain (N=1395)	Milieu rural (N=760)
Propriétaires uniquement						
Vol de voiture	1.1	0.0	0.4	0.6	0.9	0.2
Vol dans voiture	4.3	1.6	2.2	1.2	3.6	1.4
Vandalisme sur voiture	5.2	3.9	4.4	2.4	4.9	3.3
Vol de vélo	2.5	0.9	3.2	0.8	2.7	0.9
Tous les interrogés						
Cambriolage	1.7	1.0	1.3	0.8	1.6	0.9
Tentative de cambriolage	1.3	1.2	0.4	0.4	1.0	0.9
Brigandage	0.4	0.8	0.0	0.4	0.3	0.7
Vol de biens personnels	2.7	1.4	1.5	1.5	2.3	1.6
Violences / menaces	1.6	2.3	1.3	2.3	1.5	2.2
Délits d'ordre racial	4.8	1.4	2.9	3.1	4.2	2.1
Corruption	1.0	0.8	1.1	1.5	1.1	1.0
Femmes uniquement						
Délit d'ordre sexuel	1.4	0.0	0.4	0.0	0.9	0.0

Pour le brigandage et les violences et menaces, nous avons cherché à savoir où précisément ils s'étaient déroulés. Chose des plus étonnantes et frappantes, près du tiers des brigandages s'est déroulé au domicile de la victime (30.6% des cas), alors que par exemple en Suisse ce taux n'est que de 7.3%. D'autre part, chose moins surprenante, une victime sur six a subi des violences et menaces à son domicile (16.8%) ; en Suisse pour ce type de délit nous retrouvons un taux très proche (13.5%). Mais dans l'ensemble, la grande majorité des victimisations en rapport avec le brigandage et les violences et menaces ont lieu dans la localité de résidence des victimes, respectivement dans 81.6% des cas de brigandage et plus de 90% des cas de violences et menaces.

3.4 La victimisation en Bosnie-Herzégovine en comparaison avec d'autres pays

Le premier élément qui ressort des analyses est le fait que les taux de victimisation pour l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine sont significativement plus bas que dans les autres Etats en transition qui ont participé à l'enquête internationale de victimisation de 1996-97 (Tableau 4), en particulier pour le vol de voiture, la corruption de l'administration publique, les brigandages et les cambriolages et tentatives de cambriolage.

Tableau 4 : Prévalence de la victimisation durant la dernière année (en 2000)
(Taux en % de répondants)

	Fédération* 2000 (N=1431)	Republika Srpska* 2000 (N=724)	BIH* 2000 (N=2193)	Pays en transition** (N moyen=1000)
Propriétaires uniquement				
Vol de voiture	0.7	0.4	0.6	2.7
Vol dans voiture	3.3	2.0	2.8	16.7
Tous les interrogés				
Cambriolage	1.5	1.1	1.3	4.1
Tentative de cambriolage	1.3	0.4	1.0	3.8
Brigandage	0.6	0.1	0.4	2.6
Violences / menaces	1.9	1.7	1.8	2.2
Corruption	0.9	1.2	1.0	13.1
Femmes uniquement				
Délit d'ordre sexuel	1.0	0.5	0.9	1.6

* Sondage 2001 en Bosnie-Herzégovine

** Sondage 1996-97 dans les pays en transition⁶, sans la Yougoslavie, la Croatie, la Slovénie et la Macédoine

⁶ Albanie, Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Rép. Tchèque, Slovaquie, Russie, Géorgie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Biélorussie, Ukraine, Kirgistan, Mongolie.

Si l'on compare les taux de victimisation enregistrés pour la Bosnie-Herzégovine à ceux des quatre républiques de l'Ex-Yougoslavie qui ont participé au sondage international de victimisation de 1996-97, on relève que les taux de victimisation pour la dernière année sont relativement plus faibles en Bosnie-Herzégovine pour tous les délits relevés (Tableau 5⁷) à l'exception des vols de vélo. Peut-être cela est dû à la proportion différenciée de ménages qui possèdent un vélo.

Tableau 5 : Prévalence de la victimisation durant la dernière année (en 2000) en milieu urbain dans les deux entités de Bosnie-Herzégovine et dans les 4 républiques de l'Ex-Yougoslavie (Taux en % de répondants)

	Fédération* 2000 (N=918)	Republika Srpska* 2000 (N=454)	BIH* 2000 (N=2193)	Ex- Yougoslavie** (Nmoyen=955)
Propriétaires uniquement				
Vol de voiture	1.1	0.4	0.9	1.1
Vol dans voiture	4.3	2.2	3.6	9.6
Vandalisme sur voiture	5.2	4.4	4.9	9.3
Vol de vélo	2.5	3.2	2.7	2.4
Tous les interrogés				
Cambriolage	1.7	1.3	1.6	2.2
Tentative de cambriolage	1.3	0.4	1.0	2.1
Brigandage	0.4	0.0	0.3	1.0
Vol de biens personnels	2.7	1.5	2.3	5.3
Violences / menaces	1.6	1.3	1.5	2.0
Corruption	1.0	1.1	1.1	10.4
Femmes uniquement				
Délit d'ordre sexuel	1.4	0.4	0.8	1.5

* Sondage 2001 en Bosnie-Herzégovine

** Sondage 1996-97 en Yougoslavie, Croatie, Slovénie et Macédoine

Quelles explications pouvons-nous donner à cet état de fait ? Au cours de conflits armés, la population subit des pertes inestimables et doit avant tout subvenir à ses besoins vitaux. Dans ce contexte, l'économie de consommation disparaît au profit d'une économie dite de guerre, ce qui entraîne inévitablement une réduction importante de la disponibilité des biens de consommation. A cette situation s'ajoute bien évidemment un manque de disponibilités financières de la population. Ainsi, en l'absence de moyens suffisants pour acquérir des biens de consommation devenus trop rares, les occasions de commettre des délits contre les biens sont réduites dans des proportions importantes également, ce qui entraîne une forte

⁷ Dans ce tableau 5, nous n'avons considéré que les taux de victimisation des régions urbaines.

diminution des risques de victimisation pour les personnes et les biens. De plus, dans la mesure où l'industrie des loisirs n'est pas encore très développée dans le pays, les gens sortent moins souvent (Tableaux 7a-7c), et de ce fait s'exposent moins aux occasions de subir une victimisation.

En Bosnie-Herzégovine, ce phénomène de réduction des occasions a été de plus renforcé par un accroissement substantiel des contrôles policiers effectués par les forces onusiennes déployées sur le terrain. A ce contrôle formel est venu « se surajouter » un contrôle informel de la part de la population qui s'est habituée à se méfier des situations non ordinaires.

Tableau 6 : Prévalence de la victimisation durant la dernière année (en 2000) en Bosnie-Herzégovine, en Suisse et dans les pays industrialisés (en 1999)
(Taux en % de répondants)

	Fédération* 2000 (N=1431)	Republika Srpska* 2000 (N=724)	BIH* 2000 (N=2193)	Suisse** 1999 (N=4200)	Pays industrialisés** 1999 (N moyen=1000)
Propriétaires uniquement					
Vol de voiture	0.7	0.4	0.6	0.4	1.2
Vol dans voiture	3.3	2.0	2.8	2.1	5.5
Vandalisme sur voiture	4.7	3.6	4.3	4.8	7.8
Vol de moto	0.0	0.0	0.0	1.0	1.9
Vol de vélo	1.8	2.3	2.0	6.4	4.7
Tous les interrogés					
Cambriolage	1.5	1.1	1.3	1.1	1.8
Tentative de cambriolage	1.3	0.4	1.0	1.8	1.8
Brigandage	0.6	0.1	0.4	0.7	0.8
Vol de biens personnels	2.2	1.5	2.0	4.4	3.9
Violences / menaces	1.9	1.7	1.8	2.4	3.5
Corruption	0.9	1.2	1.0	0.2	0.7
Femmes uniquement					
Délit d'ordre sexuel	1.0	0.5	0.9	2.1	1.7
Victimisation globale	14.6	12.0	13.7	18.0	21.0

* Sondage 2001 en Bosnie-Herzégovine

** Sondage 2000 dans les pays industrialisés et en Suisse

Si l'on tente la comparaison avec la victimisation subie par la population dans les pays industrialisés, force est de constater qu'en Bosnie-Herzégovine les taux de victimisation sont en général nettement plus faibles que dans les pays industrialisés à l'exception de la corruption de l'administration publique (Tableau 6). En comparant avec la Suisse qui est considérée comme un pays où la victimisation est faible, les taux de victimisation en Bosnie-

Herzégovine sont plus élevés qu'en Suisse pour quatre délits seulement sur les douze relevés, soit pour les vols de voiture et dans les voitures, les cambriolages et la corruption de l'administration publique (Tableau 6).

4. Qui sont les victimes ?

Après ce survol des taux de victimisation, nous allons nous intéresser aux victimes de quelques délits spécifiques en fonction de leur importance et de leur gravité.

4.1 *Relation entre le sexe, l'âge et le risque de victimisation au cours des 5 dernières années*

Les analyses montrent clairement que le risque de victimisation varie en fonction du sexe et du type de délit auquel le public est confronté. En effet, les risques d'une victimisation sont significativement plus élevés pour les hommes que pour les femmes (33.5% des hommes contre 26.4% des femmes).

Si l'on analyse les victimisations dans le détail au cours des cinq dernières années, nous relevons que les hommes sont effectivement deux fois plus victimes que les femmes pour les délits de brigandage (3.2% contre 1.5%) et de violences et menaces (12% contre 5.8%).

A l'opposé, les femmes sont légèrement plus souvent victimes de vol de leurs biens personnels que les hommes (8% contre 6.3%).

Cependant, il ne faut pas oublier que les jeunes sont d'ordinaire plus souvent victimisés que les personnes d'âge mûr. En effet, au cours des cinq dernières années, les jeunes de Bosnie-Herzégovine ont été significativement plus souvent victimes d'un délit relevé que les personnes âgées de plus de 45 ans (35.8% de victimes parmi les moins de 45 ans contre 20.7% parmi les plus de 45 ans).

Dans le détail, les jeunes sont également deux fois plus souvent victimes de vols de biens personnels que les personnes de plus de 45 ans (9.6% contre 4%) et une fois et demi plus souvent victimes de violences et menaces (9.8% contre 6.6%).

Concernant la victimisation d'ordre sexuel, une fois de plus les jeunes femmes sont deux fois plus souvent victimes que les femmes âgées de plus de 35 ans (2.2% des femmes âgées de moins de 35 ans contre 1.1% des femmes plus âgées).

Ces différences concordent avec les observations faites dans tous les autres pays. Elles traduisent les différences en fonction du sexe et de l'âge en ce qui concerne le « life style ».

Les tableaux 7a-7c illustrent en fonction de l'âge les activités que les personnes interrogées préfèrent poursuivre lorsqu'elles sortent le soir.

Il est possible de constater qu'il y a une différence dans le choix des activités de loisir entre les jeunes et les personnes plus âgées. Ainsi, si les personnes ayant plus que 35 ans préfèrent rendre visite à leur famille et à leurs proches, les plus jeunes choisissent de loin plus souvent de poursuivre des activités de groupe avec leur copains, notamment aller dans les bars, les discothèques ou les clubs. Ces activités, n'étant pas des activités structurées et se déroulant hors du contrôle de la famille accroissent considérablement le risque de subir une victimisation, voire même de commettre une infraction⁸.

Tableau 7a : À la question « *Lorsque vous sortez le soir, quel genre d'activités aimez-vous faire le plus souvent ?* », les réponses ont été les suivantes pour les différentes classes d'âge dans la Fédération :
(Taux en % des réponses)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55 ans
Visiter des amis/ des parents	21.1	30.3	32.7	36.5	34.8
Aller dans un club/ une société	14.0	10.1	3.5	4.1	6.2
Aller au cinéma/ au théâtre/ à des conférences	5.0	1.7	3.1	1.4	0.0
Aller dans un dancing/ une disco/ des fêtes/ des bars	14.0	6.7	2.7	1.4	1.2
Aller dans les cafés/ restaurants	21.2	18.5	14.6	14.9	8.1
Aller me promener	21.5	26.5	37.2	38.5	42.9
Autres	0.8	1.3	1.8	0.0	0.6
Ne sait pas/ sans réponse	2.5	5.0	4.4	3.4	6.2

⁸ Killias M., 2001, pp. 273-274.

Tableau 7b : À la question « *Lorsque vous sortez le soir, quel genre d'activités aimez-vous faire le plus souvent ?* », les réponses ont été les suivantes pour les différentes classes d'âge en **Republika Srpska** :
(Taux en % des réponses)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55 ans
Visiter des amis/ des parents	11.1	25.7	27.4	42.9	44.3
Aller dans un club/ une société	18.2	8.3	6.0	4.8	2.5
Aller au cinéma/ au théâtre/ à des conférences	2.0	4.6	2.6	1.2	1.3
Aller dans un dancing/ une disco/ des fêtes/ des bars	31.3	8.3	2.6	2.4	0.0
Aller dans les cafés/ restaurants	23.2	23.9	23.1	10.7	8.9
Aller me promener	11.1	25.7	35.0	33.3	35.4
Autres	1.0	0.9	1.7	1.2	1.3
Ne sait pas/ sans réponse	2.0	2.8	1.8	3.6	6.3

Tableau 7c : À la question « *Lorsque vous sortez le soir, quel genre d'activités aimez-vous faire le plus souvent ?* », les réponses ont été les suivantes pour les différentes classes d'âge en **Bosnie-Herzégovine** :
(Taux en % des réponses)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55 ans
Visiter des amis/ des parents	18.1	28.7	30.4	38.6	38.2
Aller dans un club/ une société	15.2	9.8	4.3	4.2	4.9
Aller au cinéma/ au théâtre/ à des conférences	4.1	2.6	2.8	1.3	0.4
Aller dans un dancing/ une disco/ des fêtes/ des bars	19.0	7.2	2.6	2.1	0.8
Aller dans les cafés/ restaurants	21.6	20.1	17.9	13.1	8.1
Aller me promener	19.0	26.1	36.9	36.9	40.7
Autres	0.9	1.1	1.7	0.4	0.8
Ne sait pas/ sans réponse	2.3	4.3	3.4	3.4	6.1

5. Gravité des délits relevés

Dans leur ensemble, près de 70% des victimes qui ont subi un délit quel qu'il soit estiment que leur expérience a été traumatisante et douloureuse (Tableau 8).

Tableau 8 : Gravité générale des délits
(Taux en % des réponses données par les victimes, tous délits confondus)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Très sérieux	41.6	39.9	41.0
Assez sérieux	27.9	27.5	27.8
Pas très sérieux	18.8	23.9	20.1
Pas sérieux du tout	6.6	5.8	6.5
Ne sait pas/ sans réponse	5.0	2.9	4.5

Cependant dans ce paragraphe, nous allons considérer séparément les délits contre les biens et les délits contre les personnes.

5.1 *Délits contre les biens*

En fonction du type de délit, la valeur des biens dérobés varie fortement. En effet, si pour les délits de vandalisme sur les voitures, de vols de biens personnels et de vols dans les voitures, le montant des biens dérobés est inférieur à 300 KMarks dans plus de 70% des cas (71.5%), pour les délits de cambriolage ou de tentatives de cambriolage, le montant des biens dérobés est supérieur à 600 KMarks dans près de 40% des cas (37.2%).

Si l'on se replace dans le contexte économique de la Bosnie-Herzégovine, on constate que le revenu moyen de plus d'un tiers des ménages (37.4%) est de moins de 300 KMarks par mois, et que seul un ménage sur cinq gagne plus de 1000 KMarks par mois. Dès lors, le montant des biens dérobés n'est de loin pas insignifiant pour la population qui en est victime.

Si nous nous intéressons à la gravité de l'infraction telle que perçue par la victime (Tableau 9a), nous pouvons constater que les femmes perçoivent un peu plus souvent comme sérieux les cas de cambriolage ou de tentative de cambriolage dont elles ont été victimes (en moyenne, 77% des femmes victimes perçoivent ces incidents comme sérieux, contre 70% des hommes).

Tableau 9a: Gravité des délits contre la propriété
(Taux en % des réponses données par les victimes de cambriolage et/ou de tentative de cambriolage)

	Fédération		Republika Srpska		BIH	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Très sérieux	38.2	44.5	35.9	36.0	36.9	43.1
Assez sérieux	30.3	32.8	38.5	40.0	33.1	34.0
Pas très sérieux	21.3	15.1	20.5	16.0	20.8	15.3
Pas sérieux du tout	6.7	3.4	2.6	4.0	6.2	3.5
Ne sait pas/ sans réponse	3.4	4.2	2.6	4.0	3.1	2.8

5.2 Délits contre les personnes

Si nous nous intéressons aux infractions contre la personne et à leur gravité telle que perçue par les victimes, nous pouvons constater qu'en général les femmes trouvent leur expérience de victimisation plus sérieuse que les hommes (Tableau 9b).

Tableau 9b: Gravité des délits contre la personne
(Taux en % des réponses données par les victimes de brigandage, violences sexuelles, violences et menaces)

	Fédération		Republika Srpska		BIH	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Très sérieux	33.7	50.0	30.2	61.3	32.4	53.3
Assez sérieux	23.5	23.9	30.2	0.0	25.4	17.5
Pas très sérieux	24.5	14.8	27.9	29.0	26.1	18.3
Pas sérieux du tout	11.2	5.7	9.3	6.5	10.6	5.8
Ne sait pas/ sans réponse	7.1	5.6	2.3	3.2	5.6	5.0

Parmi ces types de délit, il faut relever que la victimisation d'ordre sexuel est considérée comme l'expérience la plus traumatisante. En effet, 85.7% des femmes qui en ont été victimes la décrivent comme une expérience très avilissante et grave, puis suivent les victimisations liées aux brigandages (73.5%) et aux violences et menaces (57.8%).

Avec ce type de délit, il arrive parfois que l'agresseur se trouve sous l'influence de l'alcool et/ou de drogue et en possession d'une arme en vue de commettre son délit.

En l'espèce, le Tableau 10 confirme la règle si l'on peut s'exprimer ainsi. Un tiers des agresseurs qui profèrent des menaces ou agissent avec violence sont sous l'influence de l'alcool ou de drogue. En outre, dans les cas d'une victimisation sexuelle et de violences et menaces, un agresseur sur quatre brandit une arme au moment où il commet son forfait.

Tableau 10 : Commission du délit sous l'influence d'une substance et en possession d'une arme
(Taux en % des auteurs de brigandage, violences sexuelles, violences et menaces)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Sous influence d'alcool	25.8	28.9	27.2
Sous influence de drogue	5.1	0.0	3.6
Sous influence d'alcool et de drogue	3.5	5.3	4.0
En possession d'une arme	25.1	21.9	24.1

Si l'on compare cette situation avec ce qui se passe en Suisse, force est de constater qu'en Bosnie-Herzégovine les agresseurs commettent leurs actes plus souvent sous l'influence d'alcool. Si, lors de la commission de victimisation sexuelle ou de violences et menaces, la présence d'une arme est plus fréquemment constatée par les victimes en Bosnie-Herzégovine qu'en Suisse, il en va différemment pour le brigandage puisque les auteurs de ce type de délit en Suisse sont deux fois plus souvent en possession d'une arme au moment des faits⁹.

5.3 *Victimisation d'ordre sexuel*

Comme les délits d'ordre sexuel sont particulièrement délicats à aborder dans une étude de victimisation, notre étude ne s'est pas restreinte au seul acte de viol, mais a placé au début des questions sur ce sujet une question très générale (cf. chapitre 2.3) qui englobe également les tentatives de viol, les agressions d'ordre sexuel et les comportements sexuels déplacés et offensants. Si, dans la plupart des pays, les comportements sexuels déplacés et offensants constituent la majeure partie des victimisations d'ordre sexuel, en Bosnie-Herzégovine, il en va de même avec plus de 60% des cas (62.9%). Les viols et les tentatives de viol représentent 7% et 14% des cas de victimisation sexuelle.

Dans le cadre de ce type de victimisation, nous relevons que près de la moitié des agresseurs sont connus de vue ou de nom de la victime (33.3%), voire même personnellement (14.3%) et

⁹ Cf. Killias M., Lamon Ph., Clerici C., Berruex T., 2000, pp. 25-26.

qu'un tiers des agresseurs (35.7%) seulement sont inconnus de la victime. En Suisse, les agresseurs sont plus souvent inconnus de la victime (dans 47% des cas), mais d'autre part ils sont un peu plus souvent connus personnellement de la victime (dans 25% des cas).

Si près des deux tiers des victimes de délits d'ordre sexuel (65.8%) ont moins de 35 ans - dont les deux tiers ont moins de 25 ans -, plus d'un tiers des auteurs ont plus de 35 ans (36.1%) et seul un quart des auteurs (25.7%) ont moins de 25 ans (Tableau 11). En conséquence, si les victimes sont surtout de jeunes femmes, les auteurs se répartissent dans toutes les classes d'âge. Ces chiffres nous les retrouvons également pour la Suisse ainsi que pour d'autres pays qui ont effectué ce type d'étude.

Tableau 11 : Age des victimes et des auteurs de délits d'ordre sexuel

	Victimes	Auteurs
Moins de 25 ans	43.9%	25.7%
26 – 35 ans	22%	34.3%
Plus de 35 ans	34.1%	34.3%

5.4 Age et sexe des auteurs d'agression

En analysant ces délits de contact, nous avons constaté que les agresseurs sont des hommes tant pour le brigandage (87.5%) que pour les violences et menaces (86.3%) et qu'ils agissent en principe seuls.

Les brigandages sont avant tout commis par les personnes de plus de 35 ans (30.8%) et les jeunes de 19 à 25 ans (30.8%). Les violences et menaces sont majoritairement commises par des personnes de plus de 25 ans (64.5%) et relativement peu souvent par les jeunes de moins de 18 ans (8.6%) (Tableau 12).

Par rapport à la Suisse, les auteurs de brigandage et de violences et menaces sont légèrement plus âgés en Bosnie-Herzégovine.

Tableau 12 : Age des auteurs

	Brigandage	Victimisation sexuelle	Violences/menaces
moins de 18 ans	11.5%	2.8%	8.6%
19 - 25 ans	30.8%	22.2%	24.2%
26 - 35 ans	23.1%	33.3%	28.5%
plus de 35 ans	30.8%	36.1%	36%

6. Corruption

Dans les pays en transition, un problème majeur auquel l'Etat et la population en particulier doivent faire face est la corruption de certains fonctionnaires de l'administration publique. En effet, les résultats des enquêtes internationales de victimisation révèlent que la corruption de l'administration publique dans les pays en transition et en développement est significativement et substantiellement plus élevée que dans n'importe quel pays industrialisé. A la différence des quatre républiques de l'Ex-Yougoslavie qui ont participé à l'enquête internationale de victimisation en 1996-97, la Bosnie-Herzégovine est 10 fois moins touchée par ce problème récurrent des pays en transition (Tableau 5).

Selon l'enquête de victimisation 2001, la corruption résulte en Bosnie-Herzégovine comme dans les autres républiques de l'Ex-Yougoslavie principalement des officiers de police (53.9% des cas de corruption), des officiers de douane (23.1% des cas) et d'autres fonctionnaires (20.2% des cas).

7. Relation entre police et public

Dans le cadre de la survenance d'un incident criminel, la police est le premier maillon du système de justice pénale à entrer en action. Ainsi dans le cadre d'une victimisation, le public - la victime en particulier - recherche avant tout le soutien de la police pour neutraliser l'auteur et l'appréhender dans la mesure du possible. Si, dans la plupart des pays industrialisés, l'image de la police auprès des citoyens est plutôt bonne, dans le contexte des pays en transition et en voie de démocratisation, les questions concernant les rapports qu'entretiennent la police et le public deviennent primordiales, puisque jusqu'à très récemment la police était plutôt au service de l'appareil d'Etat plus qu'au service de la population. Dès lors, il faut s'intéresser de plus près aux questions se rapportant à la reportabilité des délits subis par le public, à l'image de la police et à la satisfaction du public face au travail de la police. Bien évidemment, la perception qu'a le public de sa police peut varier fortement entre le fait d'avoir été victime ou non d'un délit, entre le fait d'être jeune ou plus âgé.

7.1 Reportabilité des victimisations à la police

Le taux de reportabilité des victimisations à la police peut être considéré comme un indicateur des relations qu'entretient la police avec le public. Une large part des délits subis par les victimes n'est pas reportée à la police, la raison principale invoquée par les victimes est le fait que la victimisation est trop bénigne pour la reporter à la police ou qu'il est inutile de la reporter, car la police va la classer.

Cependant, si globalement le taux de reportabilité est d'environ 47%, il ne faut pas oublier que le taux de reportabilité varie en fonction du type de victimisation. Ainsi, comme nous pouvons le voir dans le Tableau 13, la reportabilité est plus élevée pour les vols qui touchent plus directement le ménage comme les délits contre la voiture, les motos, les vélos et le patrimoine et est significativement moins élevée pour les délits de contact (brigandage, violences/menaces, vols de biens personnels, vandalisme).

Tableau 13 : Taux de reportabilité des victimisations en fonction des délits
(Taux en % des victimes qui ont reporté leur cas à la police)

	Fédération		Republika Srpska		BIH
	%	n	%	n	
Vol de voiture	96.7	29/30	100	12/12	97.6
Cambriolage	59.9	79/132	66.7	28/42	61.7
Vol de vélo	39.2	20/51	53.6	15/28	44.4
Vol dans les voitures	42.3	58/137	37.8	17/45	41.0
Tentative de cambriolage	42.1	32/76	36.4	8/22	40.4
Brigandage	38.5	15/39	30.0	3/10	36.7
Violences/menaces	36.0	45/125	25.9	15/58	33.0
Vandalisme (sur voiture)	20.1	29/144	23.6	13/55	20.9
Vol de biens personnels	20.2	23/114	20.0	9/45	20.0
Victimisation sexuelle	17.6	6/34	25.0	2/8	19.0
Délits raciaux	5.8	3/52	22.7	5/22	10.5
Corruption	8.2	5/61	2.4	1/41	5.8

Une fois de plus, nous pouvons constater que les délits liés à la violence (violences/menaces et victimisation sexuelle) sont significativement sous-reportés à la police.

En comparaison, si, en Bosnie-Herzégovine, les victimes reportent à la police légèrement moins souvent les cambriolages que les victimes en Suisse (probablement à cause du fait qu'en Bosnie-Herzégovine peu de ménages possèdent une assurance), par contre pour le brigandage et les violences et menaces, le taux de reportabilité se situe dans une mesure très

comparable. En conclusion nous pouvons dire que les taux de reportabilité rencontrés en Bosnie-Herzégovine ne diffèrent pas significativement de ce que l'on observe en Suisse. Ainsi, en Bosnie-Herzégovine aussi la décision de porter plainte est plus concrètement déterminée par des facteurs qui se situent dans un modèle de recherche des avantages et d'évitement des inconvénients¹⁰.

Concernant la corruption, ce qui pourrait paraître étonnant est que, d'une part, les interrogés estiment que l'activité de la police dans la lutte contre la corruption est insuffisante (35%), mais, d'autre part, ces mêmes personnes ne dénoncent que très rarement les actes de corruption commis par les fonctionnaires de l'Etat, en particulier par les forces de police. Or, cela est peut-être expliqué par le fait qu'en Bosnie-Herzégovine ces pratiques ont probablement fini par être acceptées, voire jugées acceptables par la population¹¹. Donc, même si la population souhaiterait une lutte plus importante de la part de la police pour pallier à ce phénomène, elle ne le dénonce en principe pas, dans la mesure où (selon son calcul du rapport coûts/bénéfices) elle ne considère pas sa propre affaire assez sérieuse et grave pour être dénoncée.

Bien entendu, si une victime reporte son affaire à la police ou ne la reporte pas, il y a toujours des raisons plus ou moins rationnelles et psychologiques selon les délits.

Comme nous pouvons le voir dans le Tableau 14, les raisons invoquées pour reporter les délits contre les biens sont essentiellement matérielles et répressives : les gens reportent le délit à la police surtout pour retrouver les biens dérobés et pour que le malfaiteur soit attrapé, voire puni pour ce qu'il a fait. Par contre pour les délits contre la personne, les raisons sont principalement préventives (pour éviter que l'incident ne se reproduise) et répressives. Les raisons d'assurances sont très faiblement invoquées ici, probablement parce qu'en Bosnie-Herzégovine la population est beaucoup moins souvent couverte par une assurance.

¹⁰ Cf. Killias M., 2001, pp. 76-77.

¹¹ Cf. Killias M., 2001, p. 132.

Tableau 14 : Raisons d'avoir reporté à la police
(Taux en % des réponses fournies par les victimes)

	Fédération		Republika Srpska		BIH	
	Délits contre les biens	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Délits contre la personne
Pour retrouver les biens volés	24.5	-	19.6	-	23.3	-
Pour des raisons d'assurance	6.7	4.7	2.2	10.5	5.7	6.0
Délits devant être dénoncés/ cas sérieux	19.6	21.9	21.7	31.6	20.0	23.8
Pour que le malfaiteur soit attrapé/ puni	23.9	18.8	30.4	15.8	25.2	17.9
Pour éviter que cela ne se reproduise	11.7	28.1	6.5	21.1	11.0	27.4
Pour obtenir de l'aide	1.8	7.8	2.2	5.3	1.9	7.1
Pour obtenir un dédommagement du malfaiteur	3.7	0.0	10.9	10.5	5.2	2.4
Autres raisons	6.1	9.4	6.5	5.3	6.2	8.3
Ne sait pas/ ne veut pas répondre	1.8	9.4	0.0	0.0	1.5	7.2

Quant aux raisons de ne pas reporter le délit subi, celles-ci concernent principalement la gravité du délit qui est considéré comme pas suffisamment sérieux et grave pour être reporté à la police (Tableau 15).

Le Tableau 15 nous permet également de relever que la répartition des raisons de ne pas avoir reporté sa victimisation à la police est pratiquement identique à celle que l'on retrouve en Suisse.

Tableau 15 : Raisons de ne pas avoir reporté à la police : comparaison entre la BIH et la Suisse
(Taux en % des réponses fournies par les victimes)

	Fédération*		Republika Srpska*		BIH*		Suisse**	
	Délits contre les biens	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Délits contre la personne
Cas pas assez sérieux/ aucune perte/ plaisanterie d'enfants	25.7	28.2	33.4	16.7	27.7	25.0	42.5	34.5
Le lésé a lui-même résolu le problème	8.0	8.7	2.9	2.1	6.8	6.6	6.2	13.2
Malfaiteur connus	0.9	1.0	0.0	6.3	0.7	2.6	2.1	4.1
Cas inapproprié pour la police/ police pas nécessaire	11.5	10.7	20.6	12.5	13.5	11.2	13.0	10.1
Cas déclaré à d'autres autorités	-	0.0	-	2.1	-	0.7	-	-
Cas résolu par la famille du lésé	4.4	0.0	2.9	2.1	4.1	0.7	2.1	0.8
Pas d'assurance	0.9	-	0.0	-	0.7	-	0.0	-
La police ne pouvait rien faire/ manque de preuve	4.4	2.9	8.8	2.1	5.4	2.6	12.3	8.1
La police n'aurait rien fait	8.8	4.9	14.7	6.3	10.1	5.3	4.1	4.3
Peur/ n'aime pas la police/ ne veut pas avoir affaire à la police	0.9	1.0	0.0	4.2	0.7	2.0	1.4	2.8
N'a pas osé (par peur de représailles)	1.8	4.9	0.0	4.2	1.4	4.6	2.1	5.5
Autres raisons	23.9	25.2	14.7	25.0	21.6	25.0	8.2	9.1
Ne sait pas/ ne veut pas répondre	8.9	12.6	2.9	16.7	7.5	15.1	6.2	7.5

* Sondage 2001 en Bosnie-Herzégovine

** Sondage 2000 en Suisse

7.2 *Image de la police*

A la question de savoir si la police met tout en oeuvre pour aider la population et être à son service, plus de 60% des interrogés estiment que la police aide la population.

Concernant le travail de la police dans le quartier de résidence des interrogés, nous retrouvons également environ 65% des interrogés qui affirment que le travail de la police est assez bon, voire très bon (Tableau 16).

Cependant, près d'un tiers des habitants de la Bosnie-Herzégovine avouent que la police n'aide pas suffisamment la population, ou n'accomplit pas un travail satisfaisant.

Tableau 16 : Image positive de la police selon sa disponibilité à venir en aide à la population et la qualité de son travail effectué dans le quartier de résidence
(Taux en % des répondants)

	Bonne disponibilité	Bon travail
Fédération	64.6	65.5
Republika Srpska	61.6	64.4
BIH	63.5	64.8

En comparaison, dans les pays en transition, seuls 23.2% des interrogés estiment que la police fait du bon travail, 40% affirment qu'elle ne fait pas du bon travail et 36.7% ne donnent pas leur avis sur la question. En Bosnie-Herzégovine, nous relevons qu'il y a légèrement plus de personnes qu'en Suisse qui estiment que, globalement, la police ne fait pas du bon travail dans leur quartier (17.6% en BIH contre 14.3% en CH).

7.3 *Satisfaction des victimes par rapport au travail de la police*

En analysant en particulier le rapport entre les victimes et la police, nous constatons que les non-victimes ont une meilleure image de la police que les victimes. En effet, pour la Bosnie-Herzégovine dans son ensemble, aux questions portant sur la disponibilité de la police pour aider la population et être à son écoute et sur la qualité du travail fourni par la police dans le quartier, respectivement 66.2% et 67.3% des non-victimes contre 59% et 60.4% des victimes ont une image positive de la police (Tableau 17). Ces taux ne font que confirmer ce que l'on retrouve également dans d'autres pays : à savoir, que les victimes sont souvent plus critiques à l'égard de la police que les non-victimes.

Tableau 17 : Image positive de la police selon sa disponibilité à venir en aide à la population et la qualité de son travail effectué dans le quartier de résidence
(Taux en % de répondants)

	Bonne disponibilité		Bon travail	
	Non-victime	Victime	Non-victime	Victime
Fédération	67.0	60.5	67.7	61.8
Republika Srpska	64.4	55.8	67.3	58.4
BIH	66.2	59.0	67.3	60.4

Dans le détail, parmi les victimes qui ont reporté leur victimisation à la police, le taux de satisfaction varie fortement d'un type de victimisation à l'autre. Le niveau de satisfaction oscille de 40% à 61% de victimes satisfaites, respectivement pour les victimisations liées au brigandage et à la tentative de cambriolage (Tableau 18). En comparaison, nous relevons que les victimes en Bosnie-Herzégovine sont moins satisfaites du traitement de leur affaire par la police que les victimes en Suisse (50% de satisfaction de la part des victimes en BIH contre 70% en CH). En résumé, les services fournis aux victimes par la police pourraient être un peu plus satisfaisants.

Ainsi, pour les victimisations liées au brigandage et au cambriolage, la police reçoit les moins bonnes notes de satisfaction pour le traitement de l'affaire.

Tableau 18 : Satisfaction des victimes dans le traitement de leur affaire personnelle
(Taux en % de répondants qui ont reporté leur affaire à la police)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Cambriolage	50.6	40.0	47.4
Tentative de cambriolage	62.5	55.6	61.0
Brigandage	50.0	Ns*	40.0
Délits contre les biens	61.9	41.5	49.7
Victimisation sexuelle	Ns**	Ns**	Ns**
Violences/menaces	50.0	54.2	53.8
Délits contre la personne	56.9	50.0	53.7

* Non significatif, car seulement 4 personnes victimes de brigandages ont reporté leur cas à la police.

** Non significatif, car seulement 6 personnes victimes de délits d'ordre sexuels ont rapporté leur cas à la police.

En outre, nous pouvons ajouter que dans la Fédération les victimes sont plus souvent satisfaites du traitement de leur affaire par la police que les victimes en Republika Srpska (Tableau 18).

Dans le cadre de l'étude de la satisfaction des victimes quant au traitement des affaires, il est important en vue d'améliorer la qualité des services fournis par la police de connaître les imperfections du système en relevant les raisons de l'insatisfaction des victimes.

Tableau 19 : Raisons d'insatisfaction des victimes de délits contre les biens (cambriolage, tentative de cambriolage, brigandage) dans le traitement par la police de leur affaire personnelle (Taux en % des réponses fournies par les victimes mécontentes)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Elle n'en a pas fait assez	30.9	27.5	28.8
Elle ne s'y est pas ou peu intéressée	18.5	27.5	25.2
Elle n'a pas retrouvé ou arrêté le(s) malfaiteur(s)	7.4	15.0	10.4
Elle n'a pas récupéré le bien en question	8.6	10.0	8.0
Elle ne m'a pas tenu suffisamment au courant	7.4	7.5	9.8
Elle ne m'a pas traité convenablement/a été impolie	11.1	5.0	7.4
Elle a mis du temps à arriver	1.2	2.5	1.2
Elle avait des préjugés à cause de ma « nationalité »	1.2	0.0	1.2
Autres raisons	12.3	2.5	6.7
Ne sait pas/ sans réponse	1.2	2.5	1.2

Principalement, l'insatisfaction des victimes est le résultat d'un engagement insuffisant de la part de la police dans le traitement spécifique de leur affaire.

Les raisons principales de ces mauvaises notes viennent du fait que selon les victimes la police ne s'implique pas suffisamment dans l'affaire en question afin de retrouver les biens dérobés ou l'agresseur et que les victimes n'ont pas suffisamment été informées de l'avancement de l'affaire par la police.

Toutefois, en Bosnie-Herzégovine, l'insatisfaction des victimes dans le traitement de leur affaire est moins grande que dans d'autres pays en transition.

Comme il a déjà été constaté dans d'autres pays, les jeunes ont une moins bonne image de la police tant en ce qui concerne sa disponibilité à aider la population que la qualité de son

travail effectué dans le quartier de résidence (Tableaux 20a-20c). Chose intéressante à relever, les personnes d'un certain âge donnent significativement moins souvent leur avis sur la question que les plus jeunes.

Tableau 20a : Satisfaction du public quant à la disponibilité de la police à venir en aide à la population et au travail de la police dans le quartier en fonction de l'âge
(Taux en % de répondants dans la Fédération)

	Disponibilité de la police			Travail de la police		
	Satisfaisant	Non satisfaisant	Sans avis	Bon travail	Mauvais travail	Sans avis
16 – 25 ans	60.7	34.6	4.7	61.0	35.4	3.5
26 – 35 ans	65.2	28.7	6.0	67.6	25.7	6.7
36 – 45 ans	64.6	27.7	7.8	64.2	29.4	6.4
> 45 ans	66.1	21.3	12.5	67	18.1	15

Tableau 20b : Satisfaction du public quant à la disponibilité de la police à venir en aide à la population et au travail de la police dans le quartier en fonction de l'âge
(Taux en % de répondants en Republika Srpska)

	Disponibilité de la police			Travail de la police		
	Satisfaisant	Non satisfaisant	Sans avis	Bon travail	Mauvais travail	Sans avis
16 – 25 ans	57.0	38.3	4.6	58.8	38.3	2.8
26 – 35 ans	49.7	45.1	5.4	61.4	32.1	6.2
36 – 45 ans	65.8	28.5	5.7	65.3	24.1	10.1
> 45 ans	65.3	21.6	13.1	66.2	16.3	17.5

Tableau 20c : Satisfaction du public quant à la disponibilité de la police à venir en aide et au travail de la police dans le quartier en fonction de l'âge
(Taux en % de répondants en Bosnie-Herzégovine)

	Disponibilité de la police			Travail de la police		
	Satisfaisant	Non satisfaisant	Sans avis	Bon travail	Mauvais travail	Sans avis
16 – 25 ans	59.8%	35.5%	4.7%	60.3%	36%	3.7%
26 – 35 ans	60.4%	33.9%	5.7%	65.7%	27.4%	6.9%
36 – 45 ans	65.5%	27.6%	5.9%	64.4%	27.5%	8.1%
> 45 ans	65.5%	21.6%	12.9%	66.1%	17.8%	16.1%

Les interrogés les plus jeunes sont également les plus favorables à ce qu'il y ait une plus grande présence de policiers dans les rues et les lieux publics, alors que dans d'autres pays ce sont plutôt les personnes âgées qu'expriment ce souhait.

Tableau 21 Pourcentage de personnes qui sont d'accord avec l'affirmation suivante : « *Il faut plus de policiers dans les rues et les lieux publics* », selon les différentes classes d'âge:
(Taux en % de répondants)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
16-25 ans	75.9	78.5	76.8
26-35 ans	69.6	58.8	66.4
36-45 ans	69.9	62.0	66.5
46-55 ans	63.9	60.1	62.8
> 55 ans	66.7	64.8	65.9

8. Sentiment d'insécurité et peur du crime

Dans les diverses études sur la criminalité, il est toujours intéressant de connaître l'opinion du public quant à son sentiment d'insécurité et ses peurs et craintes d'une victimisation.

Si la criminalité touche directement les personnes qui en sont victimes, il ne faut pas oublier que les effets de la criminalité se répercutent également sur la communauté dans son ensemble.

8.1 *Sentiment d'insécurité*

Pour mesurer le sentiment d'insécurité du public, nous avons demandé aux interrogés s'ils se sentent en sécurité après 22 heures lorsqu'ils se promènent à pied dans leur quartier. Parmi les personnes qui sortent le soir, nous relevons que trois personnes sur quatre se sentent en sécurité dans leur quartier (Tableau 22).

Tableau 22 : Sentiment d'insécurité en Bosnie-Herzégovine
(Taux en % de répondants)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Très sécurisé	47.6	48.0	47.6
Assez sécurisé	26.6	29.1	27.4
Pas très sécurisé	17.3	15.7	16.8
Pas du tout sécurisé	2.8	3.0	2.9
Ne sort pas pour des raisons de sécurité	4.4	3.2	4.0
Sans avis	1.4	1.1	1.3

Les tableaux 23a-23c illustrent la relation qui existe entre le sentiment d'insécurité et l'âge. Ils nous permettent de constater que ce sont les personnes âgées de moins de 35 ans qui se sentent le moins souvent sécurisées.

Cette tendance est totalement contradictoire par rapport à celle que nous retrouvons dans quasiment tous les autres pays dont la Suisse, où ce sont les plus jeunes qui se sentent beaucoup plus en sécurité que les personnes plus âgées.

Ces tableaux nous montrent également que les gens ayant plus que 55 ans sont proportionnellement les plus nombreux (10% d'entre eux) à ne jamais sortir le soir après 22 heures pour des raisons de sécurité.

Tableau 23a : Sentiment d'insécurité dans la Fédération en fonction de l'âge
(Taux en % des répondants)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55ans
Très sécurisé	36.8	40.2	53.0	60.9	51.0
Assez sécurisé	33.6	29.5	24.1	19.0	24.7
Pas très sécurisé	23.1	22.5	16.1	13.4	9.9
Pas du tout sécurisé	2.8	3.3	3.2	1.7	2.5
Ne sort pas pour des raisons de sécurité	2.4	3.7	2.0	4.5	9.5
Sans avis	1.2	0.7	1.6	0.6	2.5

Tableau 23b : Sentiment d'insécurité en Republika Srpska en fonction de l'âge
(Taux en % des répondants)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55ans
Très sécurisé	35.9	47.7	42.3	60.5	55.4
Assez sécurisé	39.8	21.5	36.9	22.9	21.8
Pas très sécurisé	19.4	25.2	13.1	10.1	10.9
Pas du tout sécurisé	3.9	3.7	3.8	0.0	3.6
Ne sort pas pour des raisons de sécurité	1.0	0.9	2.3	4.6	7.3
Sans avis	0.0	0.9	1.5	1.8	0.9

Tableau 23c : Sentiment d'insécurité en Bosnie-Herzégovine en fonction de l'âge
(Taux en % des répondants)

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	>55ans
Très sécurisé	36.4	42.5	49.5	60.3	52.2
Assez sécurisé	35.5	27.3	28.4	20.5	24.2
Pas très sécurisé	22.2	23.1	15.2	12.3	10.2
Pas du tout sécurisé	3.1	3.4	3.4	1.0	3.0
Ne sort pas pour des raisons de sécurité	2.0	2.9	2.1	4.8	8.5
Sans avis	0.9	0.8	1.5	1.0	1.9

Le Tableau 24 quant à lui illustre la relation entre le sexe et le sentiment d'insécurité. En Bosnie-Herzégovine, nous pouvons relever que ce sont les femmes qui se sentent le moins en sécurité. Ce résultat est tout à fait conforme avec ce que l'on retrouve dans les autres pays.

Tableau 24 : Sentiment d'insécurité en Bosnie-Herzégovine en fonction du sexe
(Taux en % des répondants)

	Fédération		Republika Srpska		BIH	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Très sécurisé	56.8	40.4	57.8	38.2	56.6	40.0
Assez sécurisé	27.9	25.6	25.2	33.0	27.3	27.5
Pas très sécurisé	10.3	22.7	11.7	19.7	10.9	21.7
Pas du tout sécurisé	1.1	4.0	0.7	5.3	1.0	4.5
Ne sort pas pour des raisons de sécurité	1.7	6.4	3.2	3.2	2.3	5.5
Sans avis	2.1	0.9	1.4	0.7	1.8	0.8

Dans une perspective comparative, les interrogés en Bosnie-Herzégovine se sentent plus en sécurité que les interrogés dans les autres pays en transition, respectivement 75% contre 46.5% et plus en sécurité aussi que les interrogés des 4 républiques de l'Ex-Yougoslavie considérées ensemble (Tableau 25). Cela est tout à fait cohérent avec les constats présentés jusqu'ici : en effet, la population de la Bosnie-Herzégovine est moins victimisée et de ce fait elle se trouve dans des conditions objectives pour se sentir plus en sécurité que la population des autres pays de l'Ex-Yougoslavie.

Tableau 25 : Sentiment d'insécurité dans les pays en transition
(Taux en % de répondants)

	Yougoslavie	Slovénie	Croatie	Macédoine	Pays en transition
Très sécurisé	21.8	19.5	30.9	32.4	13.2
Assez sécurisé	30.9	47.1	39.3	31.6	33.3
Pas très sécurisé	32.7	25.1	23.2	28.8	35.8
Pas du tout sécurisé	14.6	7.0	6.5	6.4	17.1
Sans avis	-	1.2	0.0	0.7	0.6

8.2 Crainte d'une victimisation

La proportion de personnes estimant qu'elles subiront un cambriolage dans les douze prochains mois est plutôt anormalement élevée en rapport avec le risque réel d'une telle victimisation en Bosnie-Herzégovine. En effet, trois personnes sur quatre pensent comme probable, voire très probable, le risque d'être victimes d'un cambriolage dans l'année qui suit l'enquête. En reprenant le taux de victimisation pour les délits de cambriolage (1.3% des ménages) et de tentative de cambriolage (1.0% des ménages) durant l'année 2000, nous pouvons affirmer que l'estimation de la population est totalement démesurée et disproportionnée. Dans ce contexte, il nous semble important que la population soit mieux informée sur les types de victimisation et les risques qu'elle encourt réellement.

En comparaison, les habitants de Bosnie-Herzégovine craignent un risque de cambriolage significativement plus souvent que les habitants des autres pays en transition (Tableau 26).

Tableau 26 : Peur d'être cambriolé dans les pays en transition
(Taux en % de répondants)

	Fédération	Republika Srpska	BIH	Yougoslavie	Slovénie	Croatie	Macédoine	Pays en transition
Très probable	16.8	12.4	15.3	14.7	5.3	5.2	8.3	8.2
Probable	58.9	61.3	59.7	37.6	50.9	23.6	44.7	34.2
Pas très probable	18.8	20.9	19.5	22.7	34.8	39.7	31.3	34.4
Sans avis	5.5	5.4	5.5	25.0	9.0	31.4	15.7	23.2

8.3 Réduction des armes à feu

Le Tableau 27 indique que la population se montre tout à fait favorable à une éventuelle politique de désarmement du pays, dans la mesure où environ 90% des personnes interrogées estiment qu'il faudrait qu'il y ait moins d'armes à feu en Bosnie-Herzégovine (Tableau 27).

Tableau 27 : Opinion de la population concernant l'affirmation suivante : « Il faudrait qu'il y ait moins d'armes à feu en Bosnie-Herzégovine » :
(Taux en % de répondants)

	Fédération	Republika Srpska	BIH
Plutôt d'accord	87.2	90.3	88.1
Plutôt pas d'accord	7.1	5.4	6.5
Ne sait pas/sans réponse	5.7	4.2	5.4

9. Conclusions

Les données récoltées à l'occasion du Sondage de Victimisation de 2001 en Bosnie-Herzégovine, nous permettent de constater que la Bosnie-Herzégovine est un pays à faible criminalité et avec une population qui se sent plutôt en sécurité.

L'image que la population a de sa police est également plutôt bonne, ce qui peut être mis en relation avec le fait que la population n'est pas souvent confrontée à la criminalité.

Le taux des affaires dénoncées à la police est également élevée, et ne s'éloigne pas de celui des pays industrialisés.

Les explications que nous pouvons avancer concernant ce faible taux de victimisation en Bosnie-Herzégovine tel que relevé par cette enquête, consistent essentiellement dans le fait qu'en Bosnie-Herzégovine nous retrouvons une société qui se trouve en phase d'après-guerre, dans laquelle les biens de consommation et les loisirs nocturnes sont limités ainsi que les disponibilités financières de la population. Les occasions de commettre des délits contre les biens sont par là même réduites, ce qui entraîne une forte diminution des risques de victimisation pour les personnes et les biens.

À cela s'ajoute un accroissement substantiel des contrôles policiers effectués par les forces onusiennes déployées sur le terrain ainsi qu'un certain contrôle informel de la part de la population qui s'est habituée à se méfier des situations non ordinaires.

Analogiquement à la Bosnie-Herzégovine, l'Irlande du Nord est un pays dont l'on serait tenté de supposer que le taux de victimisation est très important, dans la mesure où la situation politique y est souvent explosive et l'on assiste notamment à des conflits politiques qui aboutissent relativement souvent à des homicides. Toutefois, cela n'implique pas automatiquement que le niveau de la victimisation générale soit pour autant élevée, bien au contraire. L'Irlande du Nord est en effet le pays qui connaît les taux de victimisation les plus bas de toute l'Europe. En Irlande du Nord, à cause des tensions politiques souvent présentes dans le pays, la population exerce un certain contrôle informel sur la criminalité, dans la mesure où elle est habituée à se méfier des situations inhabituelles. De plus les tensions politiques y freinent l'évolution économique et, dès lors, aussi les occasions pour commettre des infractions.

Les données récoltées lors de cette première enquête de victimisation en Bosnie-Herzégovine nous ont fourni des résultats cohérents. Cette enquête se révèle donc être un instrument valide et fiable de mesure de la criminalité et constitue un important outil d'information.

Bibliographie

AHVEN A., TABUR L., AROMAA K., « Victims of Crime in Estonia 1993-2000 : research report », Helsinki : Tallinn, 2001

ALVAZZI DEL FRATE A., « Victims of Crime in the Developing World », Rome : UNICRI, Publication No. 57, 1998

FOGLESONG T.S. & SOLOMON P.H.JR, « Crime, Criminal Justice, and Criminology in Post-Soviet Ukraine », Washington : National Institute of Justice, 2001

KILLIAS M., « Les Suisses face au crime », Grösch : Rüegger, 1989

KILLIAS M., « Précis de Criminologie », Berne : Staempfli, 2001

KILLIAS M., LAMON P., CLERICI C. & BERRUX T., « Tendances de la criminalité en Suisse de 1984 à 2000 : Risques objectifs et perceptions subjectives », Lausanne : IPSC-UNIL, 2000

SIMEUNOVIC-PATIC B., « Experiences of the International Crime Victim Survey in Slovenia, Croatia, Macedonia and Yugoslavia », Conférence présentée à Berlin à l'occasion du workshop du 2-4 Novembre 2001 sur *War- Victimization- Security : the case of Ex-Yugoslavia*

VAN DIJK J.J.M., MAYHEW P., KILLIAS M., « Experiences of Crime across the World : Key findings of the 1989 International Crime Survey », Deventer : Kluwer, 1990

VAN KESTEREN J., MAYHEW P., NIEUWBEERTA P., « Criminal Victimization in Seventeen Industrialised Countries : Key findings from the 2000 International Crime Victims Survey », The Hague : WODOC, No. 187, 2000

ZVEKIC U., « Criminal Victimization in Countries in Transition », Rome : UNICRI, Publication No. 61, 1998